

CROZON

Syndicat d'électrification. Les travaux répertoriés

30 décembre 2011

Le syndicat intercommunal d'électrification de la presqu'île de Crozon (SIE) s'est réuni, mardi, à la communauté de communes à Kerdanvez. Marie-Claire Daniellou, présidente, a ouvert la séance en présentant l'ordre du jour avec, notamment, le débat d'orientations budgétaires 2012. Un point sur les travaux d'éclairage public et d'électrification pour les dix communes (Argol, Camaret, Crozon, Dinéault, Landévennec, Lanvéoc, Roscanvel, Saint-Nic, Telgruc et Trégarvan) a été réalisé. Ces travaux concernent principalement des renforcements, des extensions, des effacements et des sécurisations. Les prévisions pour 2012 ont ensuite été commentées, commune par commune. Par ailleurs, la présidente a présenté le DOB (débat d'orientations budgétaires) en rappelant le fonctionnement du syndicat pour les huit communes rurales et les deux urbaines (Camaret et Crozon).



Pour 2012, Marie-Claire Daniellou a proposé d'adopter une modification du fonctionnement du syndicat avec le syndicat départemental d'électrification (SDEF), afin que celui-ci assure pleinement ses attributions de maîtrise d'ouvrage dans le domaine des travaux d'électrification.

Réaménagement en vue

Le SIE de la Presqu'île continuera à assurer la gestion du marché d'éclairage public jusqu'au 31 décembre 2013. Afin de permettre au SDEF et au SIE de mener à bien la période transitoire jusqu'au 31 décembre 2013, date à laquelle les syndicats d'électrification seront dissous, la conclusion d'une convention de fonctionnement est nécessaire (un contre et trois abstentions). Les décisions modificatives budgétaires concernant les dépenses d'investissement et de fonctionnement et les recettes d'investissement et de fonctionnement ont été votées à l'unanimité.

© Copyright Le Télégramme 2009